



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

18H : Le Maire ouvre la séance.

Etaient présents tous les conseillers à l'exception de :

Pouvoirs : BONNET Marie-Claude à SABATINO Paul – SACOMAN Roger à MAISONNEUVE Régis

Absent : BRESO Patrice

Secrétaire de séance : Aline SALAS

- Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2021
* VOTE POUR : 28 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0
- Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

LES DELIBERATIONS

2021/02/01	ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPI) DU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE – AVIS DE LA COMMUNE SUR LA CONCERTATION ET SUR LE PROJET DE RLPI <u>VOTE</u> POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2021/02/02	AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DU ROVE <u>VOTE</u> POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2021/02/03	VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021 <u>VOTE</u> POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
2021/02/04	BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE DU ROVE <u>VOTE</u> POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 19 H15.

Le Rove, le 26 février 2021
Georges ROSSO,

